

	STRUCTURES CODEVOLI – CDVL 38	LICENCIES				2019	2018	2017	2016
		2019	2018	2017	2016	3152	2837	2823	2780
1	LANS EN L'AIR	293	237	142	108				
2	DUCK	291	259	246	212				
3	PARATEAM	221	200	188	213				
4	CLUB ST HIL' AIR	153	138	138	134				
5	ENVOL SUD ISERE	112	130	130	120				
6	LES ARCS EN CIEL	86	93	88	78				
7	ONE KITE	70	75	83	97				
8	CLUB DES HOMMES VOLANTS DU DAUPHINE	57	56	67	67				
9	VERCORS ENVOL	55	53	63	49				
10	LES COCCIN'AILES DU PAYS D'ALLEVARD	43	55	56	54				
11	VERCORSPIRIT COLLECTIF SNOWKITE & CO	31	5	34	7				
12	GRENOBLE CHARTREUSE VOL LIBRE (GCVL)	30	27	32	30				
13	P.O.L	23	33	34	36				
14	AIR GUS VOL LIBRE	20	22	26	24				
15	L'AILE ET LA CUISSE	19	17	17	16				
16	COUPE ICARE.ORG	19	6	8	5				
17	CLUB DE PARAPENTE DE L'OISANS	17	19	23	26				
18	LES BUSES DU GRAND RATZ	15	15	21	22				
19	MYST'R	13							
20	AIR AILES CHAMROUSSE VOL LIBRE	12	11	14	13				
21	RID' AIR BOOMERANG	11	12	13	8				
22	GLLOQ TROTT' AIR	9	10	9	9				
23	AIRTOUR	7	10	10	9				
24	VOL LIBRE DES DEUX ALPES	7	7	9	7				
25	BUISS' AIR PARAPENTE	6	9	12	10				
26	LEI PIQUA VENT	4	5	7	7				
27	A.S. CEA-ST GRENOBLE VOL LIBRE	3	6	7	10				
28	GRENOBLE ENERGIE SPORTS (G.E.S)		24	24	24				
29	HOP HOP HOP CLUB	2	5	6	8				
30	ALPE D'HUEZ KITEBOARDING		4	5	7				
31	L'EN L'AIR		/	1	0				
32	CLUB DE LA DEFENSE DE VARCES		/	1	7				
33	LES TIRE-CLOUS DU GRAND MANTI		/	/	7	2019	2018	2017	2016
					1629	1543	1514	1424	
1	PREVOL PARAPENTE	549	531	506	466				
2	ALTO	286	265	269	306				
3	AIR ALPIN	144	115	73	62				
4	PEGASE ET PARTICULE ALLEVARD	143	144	160	184				
5	IMAGIN' AIR CERF-VOLANT	105	8	5	5				
6	LES GENS D'AIR	103	96	78	83				
7	ECOLE DE PARAPENTE DE VALMOREL	45	18	20	24				
8	ALVEOLE	42	18	24	16				
9	VOLEZ	37	14	22	24				
10	AEROSAT	18	20	13	6				
11	AIR 2 ALPES	15	12	42	40				
12	DELTA TEAM	13	15	11	15				
13	COROLE	5	4	5	3				
14	AIRSCHOOL		6	49	85				
15	AIR BULLE	1	6	7	13	2019	2018	2017	2016
16	PREVOL DELTA		/	/	1	1506	1272	1284	1333
1	COLLEGE LE SAVOURET	9	14	15	12				
2	AS COLLEGE MARCEL MARIOTTE	8	8	10	11	2019	2018	2017	2016
					17	22	25	23	

Evolution des licenciés

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
nombre de licenciés	2299	2268	2272	2241	2266	2413	2444	2540	2879	2928	2668	2742	2780	2823	2837	3152
évolution % année précédente	-1.3%	+0.2%	-1.4%	+1.1%	+6.5%	+1.3%	+3.9%	+13.3%	+1.7%	-8.9%	+2.8%	+1.4%	+1.5%	-0.5%	+11.1%	
fidélisation FFVL	49%	51%	54%	56%	58%	58%	60%	63%	59%	58%	63%	62%	61%	59%	59%	26%

la fidélisation FFVL représente la part de licenciés qui se relicencient l'année suivante. À compter de 2017 les journées contacts papier et journées découverte CV sont enregistrées automatiquement.

femmes

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
femmes	373	391	383	359	406	415	387	389	473	539	435	453	469	485	513	626
% femmes	16%	17%	17%	16%	18%	17%	16%	15%	16%	18%	16%	17%	17%	17%	18%	20%
évolution % année précédente	+4.8%	-2%	-6.3%	+13.1%	+2.2%	-6.7%	+0.5%	+21.6%	+14%	-19.3%	+4.1%	+3.5%	+3.4%	+5.8%	+22%	

licenciés jeunes

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 18 ans	188	242	214	208	179	230	201	184	217	438	174	205	174	171	266	302
% - 18 ans	8%	11%	9%	9%	8%	10%	8%	7%	8%	15%	7%	7%	6%	6%	9%	10%
évolution % année précédente	+28.7%	-11.6%	-2.8%	-13.9%	+28.5%	-12.6%	-8.5%	+17.9%	+101.8%	-60.3%	+17.8%	-15.1%	-1.7%	+55.6%	+13.5%	
moins de 21 ans	269	345	305	308	286	329	298	275	334	522	253	303	262	258	363	413
% - 21 ans	12%	15%	13%	14%	13%	14%	12%	11%	12%	18%	9%	11%	9%	9%	13%	13%
évolution % année précédente	+28.3%	-11.6%	+1%	-7.1%	+15%	-9.4%	-7.7%	+21.5%	+56.3%	-51.5%	+19.8%	-13.5%	-1.5%	+40.7%	+13.8%	

CODEVOLI - CDVL 38
LICENCIES ANNEE 2019
3152
Année 2018
2837
Année 2017
2823
Année 2016
2780

PARAPENTE - DELTA - SPEED-RIDING	2658
Moniteur biplace professionnel	89
Biplace associatif parapente, delta	221
Parapente - Delta - Speed-riding BREVET / BPC	411
Parapente - Delta - Speed-riding BREVET INITIAL	125
Parapente - Delta - Speed-riding SANS BREVET	522
Parapente - Delta - Speed-riding PRIMO LICENCIES	300
Parapente - Delta - Speed-riding JEUNES	54
Parapente - Delta - Speed-riding GROUPE JEUNES	24
Activité encadrée en école (PP - D - Speed)	385
Stages 9 jours (PP - D - Speed)	527

2525
90
229
434
99
564
260
44
23
340
442

2605
92
232
417
65
616
401
43
34
257
448

2615
93
264
398
56
629
445
44
76
222
388

KITE	70
Moniteur professionnel Kite	0
Kite	61
Kite PRIMO LICENCIES	7
Kite JEUNES	2
Activité encadrée en école (Kite)	

76
1
71
3
1

89
1
79
9
2

101
1
88
9
1

CERF-VOLANT et BOOMERANG	343
Moniteur pro Cerf-volant et Boomerang	2
Cerf volant et Boomerang	27
EDUC'ENCIEL Cerf-volant et Boomerang	214
Journées découverte Cerf volant et Boomerang	100

0

0

0

CERF-VOLANT	5
Moniteur Cerf-volant	
Cerf-volant	
Cerf-volant jeunes (Acro-kite)	5

14
1
8
5

9

6

BOOMERANG	0
Moniteur Boomerang	
Boomerang	
Boomerang EDUC'ENCIEL	

160
1
12
147

57

19

NON VOLANTS	14
Non pratiquant	14

17
17

25
25

15
15

Journées contact	62
Journées contact	62

45
45

38
38

24
24

Année 2019 – Rapport moral et d'activité du CODEVOLI

Par Michel GUICHARD, Président

En 2019, le département de l'Isère a compté **3152 licenciés** à la FFVL (*voir annexe 1*)

En forte augmentation par rapport à 2018 (+11,1%) ; nous commençons juste à retrouver le niveau de 2013 suite à la perte des licenciés du Club Alpin Français et une partie de ceux du kite marin.

L'Isère reste, avec la Haute Savoie, l'un des 2 départements comptant le plus de licenciés dans notre pays.

Répartition des licenciés : (*voir annexe 2*)

- 2658 en Parapente-Delta-Speed Riding (et accessoirement kite) ;
- 70 en Kite ;
- 348 en Cerf-Volant et Boomerang
- 14 Non Pratiquants
- 62 Journées contact

Par rapport à 2018 :

- Parapente-Delta-Speed-Riding augmentation significativement (+ 5,3%) ;
- Kite : la diminution continue (- 7,9%) ;
- Cette année les statistiques Boomerang et Cerf-Volant ont été regroupées : Forte augmentation totale : + 100 % ; les 2 activités ont doublé leur nombre de licenciés grâce à EDUC'ENCIEL et aux journées découvertes

Les structures de Vol Libre dans le département :

Cerf-Volant : création d'un club-école à Lumbin, **Myst'R** ;

Parapente : le club des **Arcs en Ciel** devient club-école ;

Kite : Le club-école de **Lans en L'Air** crée une section snowkite

Nouveau club réservé aux parapentistes féminines, **Piment d'Ailes**, ne délivrant pas de licences mais considéré comme ODVL (Organisme concourant au Développement du Vol Libre)

❖ 28 Clubs (*voir aussi annexe 3*)

❖ 23 en Parapente – Delta – Speed – (Kite) :

03011	DUCK
03021	CLUB S THIL' AIR
03052	GRENOBLE CHARTREUSE VOL LIBRE (GCVL)
03054	AIRTOUR
03064	CLUB DES HOMMES VOLANTS DU DAUPHINE
03066	L'AILE ET LA CUISSSE
03070	LEI PIQUA VENT
03230	BUISS' AIR PARAPENTE
03305	VOL LIBRE DES DEUX ALPES
03318	CLUB DE PARAPENTE DE L'OISANS
03338	AIR GUS VOL LIBRE
03351	LES BUSES DU GRAND RATZ

03363	ENVOL SUD ISERE
03558	GLLOQ Trott' AIR
03575	AIR AILES CHAMROUSSE VOL LIBRE
03595	PARATEAM
03639	COUPE ICARE.ORG
03650	LES COCCIN'AILES DU PAYS D' ALLEVARD
03716	A.S. CEA-ST GRENOBLE VOL LIBRE
03744	VERCORS ENVOL
03750	LES ARCS EN CIEL
03756	P.O.L
03765	LANS EN L'AIR

◆ 1 en Boomerang :

03061	RID'AIR BOOMERANG
-------	-------------------

◆ Clubs-écoles Boomerang :

03595	PARATEAM
03765	LANS EN L'AIR

(déjà avec les clubs de Parapente)

◆ 1 en Kite :

03469	ONE KITE
-------	----------

◆ Clubs-école Kite :

03069	VERCORSPIRIT
03765	LANS EN L'AIR

(Lans en l'Air est déjà avec les clubs de Parapente)

• 2 Clubs-école Cerf-Volant :

03138	IMAGIN' AIR CERF-VOLANT
03136	MYST'R

❖ 12 Ecoles professionnelles (voir aussi annexe 3):

◆ 11 en: Parapente – mini voile:

03908	PREVOL PARAPENTE
0390L	AIR ALPIN
03926	AIR 2 ALPES
03931	ALTO
03958	PEGASE ET PARTICULE ALLEVARD

03964	AEROSAT
03970	COROLE
03978	LES GENS D'AIR
03989	ALVEOLE
0391E	ECOLE DE PARAPENTE DE VALMOREL
0391K	VOLEZ

◆ 1 en Delta :

0391C	DELTA TEAM
-------	------------

❖ 3 établissements Éducation Nationale (voir aussi annexe 3) :

◆ 2 en Boomerang :

98045	AS Collège Marcel Mariotte (St Siméon de Bressieux)
98060	AS Collège Fernand Bouvier (St Jean de Bournay)

◆ 1 en Parapente (Boomerang – Cerf-Volant) :

98043	AS Collège Le Savouret (Saint Marcellin)
-------	--

ACTIVITES PRINCIPALES DU CODEVOLI EN 2019 :

❖ Les jeunes :

◆ Groupe Parapente Jeunes CODEVOLI :

Ce groupe existe depuis l'automne 2012 grâce à une initiative de Bernard Dinh (dit Bibou) ; Il a été créé pour donner aux jeunes du département la possibilité de pratiquer ensemble de façon régulière et encadrée.

Les moniteurs référents sont Arthur BELLET et Sylvain JULO ; ils ont géré le groupe en 2019 avec d'autres moniteurs.

Depuis quelques temps, il a été décidé d'augmenter le nombre de participants potentiels de façon à toujours pouvoir remplir les sessions en fonction des contraintes personnelles des lycéens.

Le groupe fonctionne au rythme de l'année scolaire (de septembre à juin) : 8 week-ends, soit environ 1 par mois ;

Le stage d'été permet de compenser les week-end annulés à cause de la météo ; il reste un moment privilégié car il permet d'aller visiter des sites en dehors du département ; cette année c'était au Grand Bornand. (*compte rendu par un jeune en annexe 4 et vidéo*),

Tranches d'âges de 14 à 21 ans

3 jeunes ont obtenu leur brevet de pilote + 1 la théorie seulement ;

2 autres ont obtenu leur brevet de pilote confirmé

◆ Collège de Saint Siméon de Bressieux (Olivier Chelmas):

Cette structure de l'Association Sportive est labellisée « École Française de Boomerang » et compte 8 jeunes collégiens licenciés.

Le CODEVOLI soutient l'activité ;

◆ Collège de Saint Marcellin (Pascal Dherbey) :

9 collégiens licenciés ;

La pratique principale en AS du mercredi est le parapente en pente école ; elle est complétée par cerf-volant et/ou boomerang en fonction de l'aérorologie.

L'initiation au snow-Kite est aussi proposée en hiver.

Le CODEVOLI participe par des aides.

◆ Collège de Saint Jean de Bournay (Damien Lambert):

Cette structure de l'Association Sportive est labellisée « École Française de Boomerang »

❖ Les sites :

◆ Loyers des sites conventionnés :

Le CODEVOLI rembourse intégralement aux clubs gestionnaires le paiement des loyers sur justificatifs. (6 863 € en 2019 en comptabilité) ;

C'est une partie importante du budget ;

◆ PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires :

Le Conseil Général de l'Isère a établi un schéma départemental des sports de pleine nature ;

le PDESI regroupe les sites d'intérêt remarquable de ces activités.

Il permet de pérenniser ces sites et d'obtenir plus facilement des subventions pour leur entretien et les travaux d'amélioration.

Pour le Vol Libre, ont été inscrits au PDESI :

- En 2011 : le site de **Saint Hilaire**, le site de **l'Aigle à Lans en Vercors** et le site de **Courtet**.
- En 2013 : les sites d'**Allevard** et le site de **Snowkite des Signaraux** à la Motte d'Aveillans.
- En 2014 tous les sites de Chartreuse : **La Scia – Saint Pierre de Chartreuse, Le Grand Ratz – La Buisse et Chalais – Voreppe** ;

Sont en attente d'inscription :

- **Le site de Snowkite de la plaine de Lans :**
En attente de conventionnement par le club One Kite avec les propriétaires et règlement des problèmes de parking ;
- **Le site de Montaud :**
Problèmes de risques d'éboulement sur la route d'accès et de stationnement.
Le club des Arcs en Ciel suit ce dossier ;
- **Le site de Laffrey**
En attente de création d'un nouvel atterrissage dans la vallée de Vizille.
Le club Envol Sud Isère est intervenu à plusieurs reprises cette année pour faire annuler l'arrêté préfectoral d'interdiction d'atterrissage officiel à l'île Falcon ;
(dossier suivi par JC Bourdel) ;
- **Les Civières – Poisat :**
(appelé anciennement 4 Seigneurs)
Continuation des négociations pour ré-ouvrir ce site emblématique de la cuvette Grenobloise ;
Étude d'impact écologique réalisée ; elle est favorable au vol libre ; le site devait être inscrit au PDESI de 2017 mais un problème d'accès par la commune voisine bloque le dossier.

Le CODEVOLI est membre de la Commissions Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) ;

Travaux du CODEVOLI en 2019 :

- Site de Saint Hilaire du Touvet :
 - Atterrissage de Saint Nazaire les Eymes : le 26 mars 2019, acquisition d'une partie du terrain (16a80ca) pour 1 008 euros ;
 - Atterrissage delta de Lumbin : conventionnement d'un nouveau terrain avec un propriétaire privé ; terrain prolongé par un autre appartenant à la Communauté de Communes (*voir annexe 5*) ;
 - Importants travaux d'entretien (déboisage) au décollages Nord et Est et à l'atterrissage de Saint Nazaire ;

- Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse :
Le CODEVOLI est membre du Comité Consultatif de cette Réserve Naturelle ;
C'est Antoine Jammes qui représente le CODEVOLI, à ce Comité ;
- Projet Biodi'sports de montagne :
Participation au comité de pilotage de ce projet qui consiste à l'élaboration d'une carte par massif sur les zones de quiétude de la faune sauvage et l'interaction causée par les activités des sports de nature ; (Antoine Jammes)
- Journées « Vol Libre / Naturalistes » en Chartreuse :
Le CODEVOLI soutient cette action organisée en 2019 le 13 avril par Antoine Jammes et Sophie Ayache pour faire découvrir le Vol Libre aux responsables de la protection de la nature .
- Diagnostic synthétique sur le Vol Libre dans Belledonne :
Travail avec « l'Espace Belledonne » qui souhaite développer les activités de pleine nature ; (Michel Guichard)
- Projet de protection des falaises du Peuil :
La mairie de Claix souhaite interdire le survol de ces falaises en face Est du Vercors du Moucherotte au Pic Saint Michel ; c'est Jean Claude Bourdel (cadre technique FFVL) qui suit ce dossier et défend nos intérêts ;

❖ Les balises météo et webcams :

En 2019, paiement des réparations des **balises de Saint Hilaire, du Moucherotte, du Sénépy et de Malleval** ;

Participation aussi au coût de la réparation de la **webcam de Courtet** que le CODEVOLI avait achetée il y a plusieurs années avec des subventions du département ;

❖ La sécurité :

Aides aux clubs pour des activités ouvertes à tous les licenciés :

- Conférence plaisir & sécurité parapente-(Duck)
- Tyrolienne et pliage des secours (Arcs en Ciel)

❖ Hand'icare :

Suite au dossier de subventions CNDS, monté avec l'aide de Manu Felix Faure, conseiller technique FFVL, pour la confection de 3 fauteuils (2 bi et 1 mono), 2 fauteuils prototypes ont été construits en 2018 ; pour un coût de **7 525 €** payé par le CODEVOLI.

Le coût total prévu pour les 3 fauteuils est de **11 300 €** ; la ministre, Laura Flessel a répondu personnellement en 2017 pour accorder **4 600 €** de subvention **CNDS** ; un partenariat privé (**EIFFAGE**) de **3 800 €** est aussi prévu ainsi que **500 €** de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre ; la somme restante soit **2 400 €**, à la charge du CODEVOLI.

Le dernier fauteuil a été mis en construction en 2019

❖ COMPETITIONS :

Boomerang :

Aide du CODEVOLI à la participation de collégiens licenciés dans le département à l'Open de France Junior de Pessac (33) ;

❖ AIDES AUX CLUBS :

Le CODEVOLI paye une adhésion au CDOS, ce qui lui donne accès aux salles de réunion de la maison départementale des Sports (12 salles gratuites par an puis tarif préférentiel ensuite) ; en 2019 plusieurs clubs on pu, par son intermédiaire, bénéficier de salles gratuitement :
ONE KITE, DUCK et GCVL

❖ GESTION et PARTICIPATIONS (Instances) en 2019 :

2 réunions du CD CODEVOLI (25 juin, et 18 décembre),

AG 2018 CODEVOLI (2 mars)

Participation CD Ligue LAURAVL (2 avril et 20 septembre)

Participation AG Ligue LAURAVL (12 janvier)

Participations AG CDOS (21 mars)

Réunion CNDS (ANS) CDOS (4 avril)

Participations CDESI (30 janvier et 10 décembre) ;

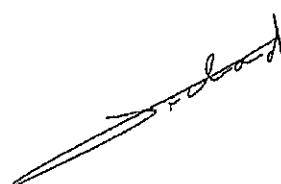
Réunions Gestion maison des associations (31 janvier et 18 février)

Réunions avec Mairie de Lumbin (18 février et 11 mars)

❖ DIVERS :

- Suite aux nouveaux statuts, le CODEVOLI est domicilié à la Maison Départementale des Sports ; le SIRET a été mis à jour (*voir annexe 6*)
- Le Département a repris au CDOS la gestion de ce bâtiment fin 2018 ; le CODEVOLI a donc dû signer une convention pour l'utilisation du bâtiment et de son petit bureau (partagé avec le comité d'Équitation) ;
- En 2018, des démarches ont été menées avec succès auprès des Services Fiscaux et le CODEVOLI a été déclaré « **organisme d'intérêt général à caractère sportif** », ce qui permet aux responsables qui assistent aux diverses réunions d'obtenir une déduction fiscale ;
- Un très grand merci à Emmanuel FELIX FAURE, cadre technique de la FFVL, pour son implication dans le montage des dossiers de subventions (ANS) et le suivi des travaux de confection des 3 fauteuils handi ;

Michel GUICHARD



ANNEXES

Annexe 1

Evolution des licenciés

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
nombre de licenciés	2299	2268	2272	2241	2266	2413	2444	2540	2879	2928	2668	2742	2780	2823	2837	3152
évolution % année précédente	+1.3%	+0.2%	-1.4%	-1.1%	-6.5%	+1.3%	+3.9%	+13.3%	+1.7%	-8.9%	+2.8%	+1.4%	+1.5%	+0.5%	+11.1%	
fidélisation FFVL	49%	51%	54%	56%	58%	58%	60%	63%	59%	58%	63%	62%	61%	59%	59%	26%

la fidélisation FFVL représente la part de licenciés qui se relicencient l'année suivante. À compter de 2017 les journées contacts papier et journées découverte CV sont enregistrées automatiquement.

femmes

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
femmes	373	391	383	359	406	415	387	389	473	539	435	453	469	485	513	626
% femmes	16%	17%	17%	16%	18%	17%	16%	15%	16%	18%	16%	17%	17%	17%	18%	20%
évolution % année précédente	+4.8%	-2%	-6.3%	+13.1%	+2.2%	-6.7%	+0.5%	+21.6%	+14%	-19.3%	+4.1%	-3.5%	+3.4%	+5.8%	+22%	

licenciés jeunes

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 18 ans	188	242	214	208	179	230	201	184	217	438	174	205	174	171	266	302
% - 18 ans	8%	11%	9%	9%	8%	10%	8%	7%	8%	15%	7%	7%	6%	6%	9%	10%
évolution % année précédente	+28.7%	-11.6%	-2.8%	-13.9%	+28.5%	-12.6%	-8.5%	+17.9%	+101.8%	-60.3%	+17.8%	-15.1%	-1.7%	+55.6%	+13.5%	
moins de 21 ans	269	345	305	308	286	329	298	275	334	522	253	303	262	258	363	413
% - 21 ans	12%	15%	13%	14%	13%	14%	12%	11%	12%	18%	9%	11%	9%	9%	13%	13%
évolution % année précédente	+28.3%	-11.6%	-1%	-7.1%	+15%	-9.4%	-7.7%	+21.5%	+56.3%	-51.5%	+19.8%	-13.5%	-1.5%	+40.7%	+13.8%	

Annexe 2

CODEVOLI - CDVL 38

LICENCIES ANNEE 2019	3152	Année 2018	Année 2017	Année 2016
PARAPENTE - DELTA - SPEED-RIDING	2658	2837	2823	2780
Moniteur biplace professionnel	89	90	92	93
Biplace associatif parapente, delta	221	229	232	264
Parapente - Delta - Speed-riding BREVET / BPC	411	434	417	398
Parapente - Delta - Speed-riding BREVET INITIAL	125	99	65	56
Parapente - Delta - Speed-riding SANS BREVET	522	564	616	629
Parapente - Delta - Speed-riding PRIMO LICENCIES	300	260	401	445
Parapente - Delta - Speed-riding JEUNES	54	44	43	44
Parapente - Delta - Speed-riding GROUPE JEUNES	24	23	34	76
Activité encadrée en école (PP - D - Speed)	385	340	257	222
Stages 9 jours (PP - D - Speed)	527	442	448	388
KITE	70	76	89	101
Moniteur professionnel Kite	0	1	1	1
Kite	61	71	79	88
Kite PRIMO LICENCIES	7	3	9	9
Kite JEUNES	2	1		2
Activité encadrée en école (Kite)				1
CERF-VOLANT et BOOMERANG	343	0	0	0
Moniteur pro Cerf-volant et Boomerang	2			
Cerf volant et Boomerang	27			
EDUC'ENCIEL Cerf-volant et Boomerang	214			
Journées découverte Cerf volant et Boomerang	100			
CERF-VOLANT	5	14	9	6
Moniteur Cerf-volant		1		
Cerf-volant		8	4	6
Cerf-volant jeunes (Acro-kite)	5	5	5	
BOOMERANG	0	160	57	19
Moniteur Boomerang		1		
Boomerang		12	13	8
Boomerang EDUC'ENCIEL		147	44	11
NON VOLANTS	14	17	25	15
Non pratiquant	14	17	25	15
Journées contact	62	45	38	24
Journées contact	62	45	38	24

Annexe 3

	STRUCTURES CODEVOLI - CDVL 38	LICENCIES				2019	2018	2017	2016
		2019	2018	2017	2016	3152	2837	2823	2780
1	LANS EN L'AIR	293	237	142	108				
2	DUCK	291	259	246	212				
3	PARATEAM	221	200	188	213				
4	CLUB ST HIL'AIR	153	138	138	134				
5	ENVOL SUD ISERE	112	130	130	120				
6	LES ARCS EN CIEL	86	93	88	78				
7	ONE KITE	70	75	83	97				
8	CLUB DES HOMMES VOLANTS DU DAUPHINE	57	56	67	67				
9	VERCORS EN VOL	55	53	63	49				
10	LES COCCIN'AILES DU PAYS D'ALLEVARD	43	55	56	54				
11	VERCORSPIRIT COLLECTIF SNOWKITE & CO	31	5	34	7				
12	GRENOBLE CHARTREUSE VOL LIBRE (GCVL)	30	27	32	30				
13	P.O.L	23	33	34	36				
14	AIR GUS VOL LIBRE	20	22	26	24				
15	L'AILE ET LA CUISSÉ	19	17	17	16				
16	COUPE ICARE.ORG	19	6	8	5				
17	CLUB DE PARAPENTE DE L'OISANS	17	19	23	26				
18	LES BUSES DU GRAND RATZ	15	15	21	22				
19	MYST'R	13							
20	AIR AILES CHAMROUSSE VOL LIBRE	12	11	14	13				
21	RID' AIR BOOMERANG	11	12	13	8				
22	GLLOQ Trott' AIR	9	10	9	9				
23	AIRTOUR	7	10	10	9				
24	VOL LIBRE DES DEUX ALPES	7	7	9	7				
25	BUISS' AIR PARAPENTE	6	9	12	10				
26	LEI PIQUA VENT	4	5	7	7				
27	A.S. CEA-ST GRENOBLE VOL LIBRE	3	6	7	10				
28	GRENOBLE ENERGIE SPORTS (G.E.S)		24	24	24				
29	HOP HOP HOP CLUB	2	5	6	8				
30	ALPE D'HUEZ KITEBOARDING		4	5	7				
31	L'EN L'AIR		/	1	0				
32	CLUB DE LA DEFENSE DE VARCES		/	1	7				
33	LES TIRE-CLOUS DU GRAND MANTI		/	/	7	2019	2018	2017	2016
						1629	1543	1514	1424
1	PREVOL PARAPENTE	549	531	506	466				
2	ALTO	286	265	269	306				
3	AIR ALPIN	144	115	73	62				
4	PEGASE ET PARTICULE ALLEVARD	143	144	160	184				
5	IMAGIN' AIR CERF-VOLANT	105	8	5	5				
6	LES GENS D'AIR	103	96	78	83				
7	ECOLE DE PARAPENTE DE VALMOREL	45	18	20	24				
8	ALVEOLE	42	18	24	16				
9	VOLEZ	37	14	22	24				
10	AEROSAT	18	20	13	6				
11	AIR 2 ALPES	15	12	42	40				
12	DELTA TEAM	13	15	11	15				
13	COROLE	5	4	5	3				
14	AIR SCHOOL		6	49	85				
15	AIR BULLE	1	6	7	13	2019	2018	2017	2016
16	PREVOL DELTA		/	/	1	1506	1272	1284	1333
1	COLLEGE LE SAVOURET	9	14	15	12				
2	AS COLLEGE MARCEL MARIOTTE	8	8	10	11	2019	2018	2017	2016
						17	22	25	23

Annexe 4

La semaine de stage du « JEUNES CODEVOLI 38 » s'est déroulée la semaine du 15 au 21 Juillet 2019. Deux moniteurs, Sylvain Julo (de l'école Prévol) et Sam Praline (de l'école VOLER ! à St Pierre de Chartreuse) ont coaché un groupe de 7 jeunes de 16 à 21 ans.

Toute la petite troupe est partie lundi de Grenoble, en direction du Grand Bornand, en Haute Savoie. L'hébergement s'est fait en bungalow dans un camping fort sympathique avec piscine, table de ping pong, bref tout le nécessaire pour occuper les moments de repos.

Mais venons-en au plus important : le parapente ! Le Mont Lachat qui surplombe le village du Grand Bornand s'est révélé être un excellent spot. L'accès au téléski se fait en deux minutes depuis le camping, et après 10 minutes de remontées mécaniques on arrive au sommet. Il y a des décollages de tous les côtés, et la vue sur les Aravis et le Mont Blanc est tout simplement splendide.

Il aura fallu batailler dure et attendre le 5^{ème} jour pour enfin arriver à faire un plouf ! Tous les autres jours, dès le premier vol à 9h30, tous les élèves se retrouvaient satellisés vers des plafonds atteignant 3000m, sans le moindre relief aux alentours et dans des conditions aérologiques très agréable : le pied. Pendant que certain enroulaient leurs premiers thermiques d'autres partaient s'amuser dans les montagnes environnantes. Tous se retrouvaient autour de 13h pour aller manger, se reposer et réviser dans l'objectif de passer le brevet de pilote (confirmé pour certains).

Le groupe repartait à l'attaque en générale autour de 16h30 pour aller voler dans les conditions du soir. Pour se faire plusieurs spots : la Clusaz qui offre de magnifiques vols au couchés du soleil dans les Aravis, Doussard pour voler dans du coton au-dessus du lac, ou encore le Mont Lachat en thermo-dynamique.

Bien que le jour d'arrivée n'ait pas été volable, le volume de vol atteint par tous les élèves a été simplement stratosphérique : une dizaine de vols, pour 10h en l'air en moyenne pour chacun. Grâce à l'enseignement des deux excellents moniteurs tous les élèves ont fait de grands progrès autant en termes de pilotage, qu'en analyse ou théorie.

Une semaine qui en a mis plein les yeux, où tous se sont sentis pousser des ailes sans pour autant s'écraser, une semaine de joie, de rigolades, mais aussi et surtout des pâtes à la sauce tomate, bref une semaine de bonheur.

Merci au CDVL ainsi qu'à la FFVL d'offrir de tels conditions pour continuer d'apprendre le parapente entre jeunes, et merci aux moniteurs qui œuvrent toute l'année pour former ses jeunes, et qui cette semaine ont encore une fois été simplement merveilleux !

Merci également à l'école AirLinks du Grand Bornand qui nous a apporté un précieux soutien logistique et informatif.

Noé HANES

Le lien pour la vidéo :
<https://www.youtube.com/watch?v=pgwrRrKI3BY>

Annexe 5

Compte rendus sur le nouvel atterrissage Delta de la commune de Lumbin.

Depuis Mars-Avril 2019, le terrain d' atterrissage deltaplane de Lumbin a été déplacé et se trouve maintenant dans le prolongement du parking bus. Ce terrain est en deux parties : une appartenant à un particulier et une appartenant à la com-com Grésivaudan. Le CODEVOLI a obtenu que l' ensemble soit sous convention FFVL contre une location annuelle de 700€ au propriétaire privé. Qu 'il en soit remercié. L' obtention de ce terrain est une aubaine pour nous eu égard a sa taille. Pour ce qui est de l' école, il est bien adapté, et la quasi absence d'obstacles le rend très sûr.

La taille du terrain est un atout pour nous puisqu' il fait entre 1,5 et 2 Hectares, et permet de compenser les petits défauts qui sont : un axe principale légèrement travers au vents dominants, et deux rangées d'arbres sur les flancs Ouest et Est du terrain. Un petit faussé le divise en deux mais ce fossé est assez doux pour ne pas gêner les atterros debout ; il doit par contre être évité pour les atterrissages roulettes notamment en biplace.

Le club (GCVL) et l' école locale (DELTATEAM) sont responsables de l' entretien. Ayant été pris de cours cette année l' entretien s'est limité à trois tontes effectuées par le maréchal ferrant de Lumbin et son fils M Cristea, en contrepartie d' un stage initiation pour le fils et de 300 €. L' ensemble à été pris en charge par l'école Deltateam, et le GCVL a versé une subvention de 200 € à l' école pour le stage initiation du fils.

Pour le futur une solution avait été envisagée en laissant paître des bêtes de Mr Cristea en période de non utilisation du terrain et que celui-ci s'occupera de la tonte avec une contrepartie financière encore indéfinie. Cette solution n'est pas parfaite car finalement les bêtes peuvent abîmer le terrain avec leurs sabots, et ne mangent qu'une partie de l'herbe sachant que ce qui pousse en majorité sont des orties et de petits roseaux, herbes que les bêtes ne mangent qu'une fois coupées. Aussi je n'arrive pas à obtenir de facture ce qui empêche les demandes de subventions. Nous sommes donc à la recherche d'autres solutions viables soit au travers de l'achat de matériel pour tondre soit en trouvant un autre agriculteur prêt à nous faire la tonte. Le CODEVOLI bien que n'étant pas supposé aider à l'entretien des terrains pourrait éventuellement faire un petit geste.

Au niveau de la cohabitation avec les parapentes, de notre côté pas d'incident majeur, les espaces d'évolution ont été plutôt respectés. Un travail d'information a été fait auprès des deltistes pour :

- Les faire venir sur ce terrain plutôt que sur le parapente, même si à certaines périodes les herbes hautes nous ont poussées à venir sur le terrain parapente.
- Donner des instructions sur les prises de terrain les plus efficaces.

Sur ce dernier sujet, la zone qui était définie comme zone de conflit potentiel au sud du terrain parapente n' as plus vraiment lieux d'être, les posés en diagonale sud-ouest/nord-est ne devant finalement pas se faire en franchissant le fossé car cela oblige à contourner un bosquet d'arbres avant de s'aligner en final et de poser sur un alignement assez court. La solution d'entamer un final dans l' axe du terrain delta légèrement vent de travers et de se re-axer face au vent en milieu de final est finalement beaucoup plus efficace.

Un retour de la part des parapentistes sur la cohabitation sur le terrain parapente, notamment les atterrissages de biplaces delta quand l'herbe est haute sur le terrain delta, serait intéressant pour nous.

Thomas Perron Pour DELTATEAM et le GCVL

Annexe 6



Service Statistique
Répertoire SIRENE

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.
Pour plus de précisions, consulter le site internet Insee.fr à l'adresse :
<https://www.insee.fr/fr/information/1972060>

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 14 décembre 2019

<i>Description de l'entreprise</i>	Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 23/03/1978
Identifiant SIREN	408 524 825
Identifiant SIRET du siège	408 524 825 00036
Désignation	COMITE DEPARTEMENTAL VOL LIBRE ISERE
Sigle	CODEVOLI
Catégorie juridique	9220 - Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9312Z - Activités de clubs de sports
Appartenance au champ ESS	Oui

<i>Description de l'établissement</i>	Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 02/05/2019
Identifiant SIRET	408 524 825 00036
Adresse	COMITE DEPARTEMENTAL VOL LIBRE ISERE MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS DE L' 7 RUE DE L'INDUSTRIE 38320 EYBENS
Activité Principale Exercée (APE)	9312Z - Activités de clubs de sports

Bilan de l'association
Comité Vol Libre Isère
Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2019

ACTIFS	BRUT	Amort	NET	NET N-1	PASSIFS	NET	NET N-1
Actif immobilisé					Fonds associatifs et réserves		
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>dt Installations générales, agencements, aménagements</i>					66 284,15 €		66 284,15 €
<i>Jura</i>					Réserves		
<i>dt Matériel de transport</i>					Report à nouveau		
<i>dt Matériel de bureau et informatique</i>					Résultat de l'exercice		
<i>dt Mobilier...</i>					Autres fonds associatifs		
Immobilisations financières					<i>dt Subventions d'investissement (biens non renouvelables)</i>		
TOTAL I	7 152,91 €	1 505,00 €	5 647,91 €	6 020,71 €	TOTAL I	43 421,76 €	48 387,79 €
Actif circulant					Provisions pour risques et charges		
Stocks et en cours					Fonds dédiés		
<i>dt Marchandises</i>					<i>dt sur subventions de fonctionnement</i>		
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>					<i>dt sur autres ressources</i>		
Créditores usagers et comptes rattachés					TOTAL II		
<i>dt Usagers</i>	1 000,00 €		1 000,00 €	450,00 €	Dettes		
<i>Autres créances</i>	256,08 €		256,08 €	129,08 €	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
<i>dt Subventions à recevoir</i>					Emprunts et dettes financières		
Valuers mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Disponibilités					Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
<i>dt Banques</i>	35 967,77 €		35 967,77 €	41 948,00 €	Dettes fiscales et sociales		
<i>dt Comptes Epargne</i>	1 445,35 €		1 445,35 €	1 068,89 €	Autres dettes		
<i>dt Caisse</i>	30 022,42 €		30 022,42 €	36 379,11 €	TOTAL III		860,00 €
Charges constatées d'avance	1 000,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €	Produits constatés d'avance - Produits à répartir	450,00 €	300,00 €
TOTAL II	38 223,85 €	- €	38 223,85 €	43 527,08 €	TOTAL IV	450,00 €	300,00 €
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	45 376,76 €	1 505,00 €	43 871,76 €	49 547,79 €	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	43 871,76 €	49 547,79 €

Compte de Résultat de l'association

Comité Vol Libre Isère

Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2019

CHARGES	Exercice N
60 - ACHATS (sauf 603)	-92.00 €
<i>dont</i>	
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	25.00 €
607 - Achats de marchandises	-117.00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	5 979.06 €
<i>dont</i>	
6132 - Locations immobilières	362.50 €
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers	4 828.00 €
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers	674.56 €
6156 - Maintenance	114.00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 500.48 €
<i>dont</i>	
6226 - Honoraires moniteurs jeunes CDVL	9 015.05 €
6247 - Transports collectifs du personnel	2 082.23 €
625 - Déplacements, missions, réceptions	364.40 €
627 - Services bancaires et assimilés	38.80 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 983.00 €
<i>dont</i>	
657 - Subventions versées par l'association	320.00 €
6572 - Subventions pour locations de terrains	6 863.00 €
6575 - Subventions pour Compétitions	800.00 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS	1 630.80 €
<i>dont</i>	
68111 - Dotation aux amortissements handi	1 505.00 €
68112 - Dotation aux amortissements terrain	125.80 €
TOTAL CHARGES	27 001.34 €
Solde créditeur : Excédent	- €
86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 020.00 €
<i>dont</i>	
8611 - Mise à disposition gratuite des locaux	520.00 €
862 - Prestations	500.00 €
864 - Personnel bénévoles	3 000.00 €
TOTAL GENERAL	31 021.34 €

Compte de Résultat de l'association

Comité Vol Libre Isère

Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2019

PRODUITS	Exercice N
70 - VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	2 520,00 €
dont	
706 - Prestations de services	2 520,00 €
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (fonctionnement)	9 164,00 €
dont	
741 - Subventions Etat	3 752,00 €
7451 - Subventions Ligue Rhône Alpes Vol Libre	4 312,00 €
7452 - Subventions FFVL	1 100,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 108,00 €
dont	
756 - Cotisations reçues des adhérents	10 108,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	243,31 €
dont	
7681 - Intérêts des comptes financiers débiteurs	243,31 €
TOTAL PRODUITS	22 035,31 €
Solde débiteur : Déficit	4 966,03 €
87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 020,00 €
870 - Bénévolat	3 000,00 €
871 - Prestations en nature	1 020,00 €
TOTAL GENERAL	31 021,34 €

Budget prévisionnel de l'association

Comité Vol Libre Isère

Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2020

Poste analytique : tous

CHARGES	Prévisionnel	Réalisé	Ecart	PRODUITS	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
60 - ACHATS (sauf 603)				70 - VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement BOOM (Activités Boomerang)	150,00 €	- €	150,00 €	708 - Prestations de services JEUNES (Actions Jeunes pilotes)	3 000,00 €	- €	-3 000,00 €
6064 - Fournitures administratives GESTIO (Gestion du CODEVOLI)	80,00 €	- €	80,00 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (fonctionnement)			
61 - SERVICES EXTERIEURS				741 - Subventions Etat CDVL J (Act. Jeunes CDVL38)	2 570,00 €	- €	-2 570,00 €
614 - Charges locatives et de co-propriété GESTIO (Gestion du CODEVOLI)	330,00 €	- €	330,00 €	SITES (Gestion et Entretien des Sites)	2 000,00 €	- €	-2 000,00 €
615 - Entretien et réparations SITES (Gestion et Entretien des Sites)	2 500,00 €	- €	2 500,00 €	7451 - Subventions Ligue Rhône Alpes Vol Libre JEUNES (Actions Jeunes pilotes)	700,00 €	- €	-700,00 €
6156 - Maintenance GESTIO (Gestion du CODEVOLI)	150,00 €	- €	150,00 €	SITES (Gestion et Entretien des Sites)	3 700,00 €	- €	-3 700,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS				7452 - Subventions FFVL JEUNES (Actions Jeunes pilotes)	2 000,00 €	- €	-2 000,00 €
6226 - Honoraires moniteurs jeunes CDVL CDVL J (Act. Jeunes CDVL38)	9 000,00 €	- €	9 000,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
6247 - Transports collectifs du personnel CDVL J (Act. Jeunes CDVL38)	2 300,00 €	- €	2 300,00 €	756 - Cotisations reçues des adhérents GESTIO (Gestion du CODEVOLI)	10 000,00 €	3 808,00 €	-6 192,00 €
6251 - Voyages et déplacements SITES (Gestion et Entretien des Sites)	250,00 €	- €	250,00 €				
6257 - Réceptions GESTIO (Gestion du CODEVOLI)	70,00 €	- €	70,00 €				
627 - Services bancaires et assimilés GESTIO (Gestion du CODEVOLI)	60,00 €	- €	60,00 €				
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
657 - Subventions versées par l'association BOOM (Activités Boomerang)	500,00 €	- €	500,00 €				
SECU (Sécurité)	500,00 €	- €	500,00 €				
6572 - Subventions pour locations de terrains SITES (Gestion et Entretien des Sites)	7 500,00 €	- €	7 500,00 €				
6575 - Subventions pour Compétitions COMPET (Compétition)	500,00 €	- €	500,00 €				
6586 - Cotisations (liées à la vie statutaire) GESTIO (Gestion du CODEVOLI)	80,00 €	- €	80,00 €				
SOUS TOTAL CHARGES	23 970,00 €	0,00 €	23 970,00 €	SOUS TOTAL PRODUITS	23 970,00 €	3 808,00 €	20 162,00 €
TOTAL CHARGES	23 970,00 €	0,00 €	23 970,00 €	TOTAL PRODUITS	23 970,00 €	3 808,00 €	-20 162,00 €

Le résultat est de 3 808,00 €